



Face à la dégradation des conditions de vie et de travail des agent.es, et au laminage des droits sociaux et démocratiques, construisons un outil capable d'opposer un réel rapport de force pour se défendre collectivement et individuellement.

CET OUTIL C'EST LE SYNDICAT !

SUD Collectivités Territoriales favorise l'auto-organisation des travailleurs.ses. C'est un syndicat fondé sur l'expression, la mobilisation et les revendications des agent.es des collectivités territoriales.

Les syndicats de la Fédération **SUD CT** sont indépendants des élu·es politiques, des partis et de tout pouvoir. Ils construisent la Fédération **SUD Collectivités Territoriales** autour de valeurs de **S**olidarité, d'**U**nité et de **D**émocratie

S comme **SOLIDAIRES**

Nous défendons l'ensemble des agent.es titulaires, non titulaires et des précaires et sous traitants. **Nous sommes toutes et tous collègues, acteur-trices de la Fonction Publique.** Nous refusons toute opposition entre catégories et tout corporatisme.

Nous luttons avec les salarié·es, les sans droits, les privé·es d'emploi, les retraité·es, les étudiant·es... dans les mobilisations locales ou nationales. **Nous refusons toute discrimination sexiste, raciste, homophobe...** et agissons pour bannir de tels comportements sur les lieux de travail et dans la société.

U comme **UNITAIRES**

L'unité des salarié·es est déterminante pour gagner parce que la division fait le jeu des patrons. Nous recherchons, malgré les difficultés, **l'unité d'action** avec les organisations syndicales sur la base de revendications communes.

D comme **DÉMOCRATIQUES**

Nos syndicats s'engagent à un **fonctionnement transparent**, à respecter leurs engagements, à informer et consulter les agent.es. Nos pratiques sont celles de **l'auto-organisation des salarié·es** par la mise en place d'Assemblées Générales qui permettent aux travailleurs·es de décider.

TEMPS DE TRAVAIL : TRAVAILLER MOINS POUR GAGNER PLUS

La baisse du temps de travail s'inscrit dans un processus logique de productivité en constante augmentation. La précarisation et le chômage de masse sont un outil de chantage des patrons pour nous faire travailler plus. Le capitalisme accapare notre temps et notre force de travail. La réduction du temps de travail, sans perte de revenus, est un outil d'émancipation de toutes et tous et participera à un meilleur partage des richesses.

Revendications :

- Le **partage du travail** par la réduction du temps de travail hebdomadaire, annuel et sur la carrière avec les embauches correspondantes
- **Réduction du temps de travail** hebdomadaire à 32h vers les 28h, sans diminution de salaire
- **Départ à la retraite à 60 ans**, 55 ans pour les métiers pénibles, à taux plein

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION : À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL

Autant de collectivités territoriales, autant de rémunérations différentes entre agent-es qui exercent les mêmes missions et autant de déroulements de carrière différents. Depuis 2010, le point d'indice est quasi gelé, entraînant une perte conséquente de revenu. L'évaluation au mérite renforce une mise en concurrence des agent-es. Elle accentue l'inégalité de traitement entre les agent-es. **Le recours accru aux contractuel·les renforce le pouvoir discrétionnaire de nos élu·es et le clientélisme qui en découle. La précarité fragilise l'ensemble des travailleur·es face au pouvoir.**

Revendications :

- **Déroulement linéaire des carrières** des agent-es et fin de la rémunération «au mérite»
- Dégel du point d'indice
- **400€ tout de suite** et pas de rémunération en dessous de 1 700 euros net/mois
- **Intégration des primes dans le traitement**
- Réduction des écarts de salaire de 1 à 3
- Plan de titularisation de toutes et tous les contractuel·les

SANTÉ AU TRAVAIL : NE PAS PERDRE SA VIE À LA GAGNER

L'employeur à l'obligation de garantir la santé mentale et physique des travailleur·es, pourtant nos conditions de travail se dégradent au quotidien. La recherche de la rentabilité et le contrôle obsessionnel de l'activité rendent l'organisation du travail de plus en plus pathogène. **Ce sont les agent·es, et particulièrement les contractuel·les, qui en subissent les conséquences.**

Revendications :

- Un **CHSCT autonome** et doté d'un droit de veto
- Reconnaissance des conséquences des violences organisationnelles comme maladie professionnelle
- **Abandon de toute forme d'organisation coercitive**, en particulier l'évaluation et les objectifs quantifiés
- Indépendance et moyens de fonctionnement de la médecine du travail et des services de prévention
- Droit à la déconnexion
- **Aménagement obligatoire et systématique des postes de travail sous peine de sanctions**

ÉGALITÉ FEMME/HOMME : À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL

La Fonction Publique Territoriale est à 60% féminisée, mais les discriminations sont toujours aussi fortes.

Les filières fortement féminisées continuent à être sous-rémunérées et mal reconnues. 96% des congés parentaux sont pris par des femmes. Le harcèlement sexuel est très minoré et occulté dans la FPT. **De plus, la précarité des contractuelles rend d'autant plus difficile la dénonciation des violences.**

Revendications :

- **Plan de résorption des inégalités salariales sous peine de sanctions**
- **Maintien de la rémunération pendant les congés parentaux**
- Prise en compte intégrale des congés parentaux et des temps partiels dans le calcul de la retraite et le déroulement de carrière
- Mise en place de politiques volontaristes de lutte contre le harcèlement sexuel et les violences faites aux femmes
- **Un congé de parentalité de même durée que le congé maternité**

LE SERVICE PUBLIC, NOTRE BIEN COMMUN



Le service public territorial est notre bien commun, il n'est pas à vendre !

Pauvres ou riches, jeunes ou vieux, français·es ou étranger·es défendre le service public, c'est défendre une vision de la société plus juste, plus humaine et plus égalitaire.

Il doit être exercé par des fonctionnaires sous statut, garantissant sa neutralité.

Le statut protège les fonctionnaires mais aussi les usager·es.

Dans le contexte général de privatisation des services publics, de leur éloignement tant géographique que numérique, **SUD CT** revendique :

- le maintien et le développement des services publics gratuits à la ville comme à la campagne et l'arrêt des privatisations,
- la garantie de l'accès de toutes et tous aux biens fondamentaux (santé, eau, énergie, transport, logement, éducation...) en retirant ceux-ci du secteur marchand,
- des fonctionnaires reconnu·es, respecté·es et correctement rémunéré·es, en nombre suffisant.



**AVEC SUD, DÉFENDONS NOS DROITS,
NOTRE SERVICE PUBLIC !**

POURQUOI SE SYNDIQUER ?

- Face à des employeurs très organisés (ANCDG, Asso des Maires de France, des régions, des présidents de département...),
- Face aux suppressions de postes,
- Face aux remises en cause de nos droits,
- Face à la privatisation des services publics et les réorganisations permanentes des collectivités
- Face aux abus des élu·es locaux et de la hiérarchie...
- La «débrouille» individuelle n'est pas une solution.

Les patrons nous imposent un rapport de force souvent violent. Nous devons y répondre en construisant la cohésion des collectifs de travail en vue de leur mobilisation.

.....

INTÉGRER SUD CT, C'EST FAIRE PARTIE D'UN COLLECTIF AU SERVICE DES AGENT·ES DE LA COLLECTIVITÉ POUR ORGANISER ET IMPULSER LES COMBATS PERMETTANT D'ACQUÉRIR DE NOUVEAUX DROITS.



NOUS CONTACTER :

Fédération SUD CT,
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris

Tel : 01 58 39 32 09

Courriel : fedesudct@gmail.com

Facebook : [@fedesudct](https://www.facebook.com/fedesudct)

LES SITES :

Vous cherchez des infos sur vos droits, les luttes... visitez les sites :

www.sud-ct.org

www.solidaires.org

SUD, UN SYNDICALISME DE LUTTE OUVERT À TOUTES ET TOUS



Les syndicats de la fédération **SUD CT** syndiquent tous les personnels (titulaires, stagiaires, précaires de droit public et privé) des collectivités territoriales et établissements relevant de leur compétence.

La Fédération **SUD CT** est une union de syndicats départementaux qui, refusant la structuration pyramidale, ont choisi de mettre en place une organisation qui cherche à garantir la démocratie et l'autonomie des syndicats. Nous pratiquons un syndicalisme de terrain soutenu et coordonné, au besoin, nationalement.

La Fédération **SUD CT** s'inscrit dans un syndicalisme de **transformation de la société**, de **lutte** et d'**auto-organisation** des salarié·es.

Les syndicats SUD CT revendiquent leur liberté de parole et de ton, se veulent force de contre-pouvoir, de réflexion et d'action.